

territoire en particulier. Par ce texte, la Commission chargeait le comité d'examiner en outre les renseignements politiques et constitutionnels communiqués par les puissances administrantes; d'entreprendre une étude complète de l'enseignement et de la situation économique, sociale et politique, ainsi que des problèmes qui se posaient aux divers territoires de la même région, sauf si des circonstances spéciales exigeaient un traitement individualisé. Cette dernière instruction a été approuvée dans un scrutin à part. Le texte final de la résolution renouvelait le mandat du comité sur la même base qu'auparavant mais avec des attributions élargies pour jusqu'au temps où l'Assemblée estimerait complète la mise en œuvre des principes énoncés dans la Charte et dans la Déclaration sur le colonialisme. La Quatrième Commission a ensuite élu 4 nouveaux membres, pourvoyant ainsi aux vacances du comité reconstitué. L'Assemblée a sanctionné la résolution par 77 voix (dont celle du Canada), sans opposition, avec 16 abstentions, ainsi que l'élection des 4 nouveaux membres.

Avant de mettre fin à ses travaux, la Quatrième Commission a pris d'autres décisions. Ayant entendu le premier ministre de la Guyane britannique, M. Cheddi Jagan, qui a demandé l'aide des Nations Unies pour réaliser immédiatement l'indépendance de son pays, la Commission a décidé de renvoyer à la deuxième partie de la session l'étude du projet de résolution de 15 membres invitant les Gouvernements du Royaume-Uni et de la Guyane britannique à reprendre leurs pourparlers sur la date éventuelle de l'indépendance. Elle est convenue en outre de mettre de côté pour la deuxième partie de la session un projet de résolution selon lequel le comité spécial de 17 membres chargé de mettre en œuvre la Déclaration sur le colonialisme étudierait si la Rhodésie du Sud bénéficie d'une autonomie complète.

### **Cinquième Commission**

Outre les nombreuses questions importantes dont elle a dû s'occuper pour assurer le fonctionnement de l'Organisation au cours de l'année à venir, la Cinquième Commission (questions administratives et budgétaires) a examiné deux problèmes essentiels: la réorganisation du Secrétariat et le financement des Nations Unies. Elle était saisie d'un rapport du Comité de 8 experts, mis sur pied à la quatorzième session et chargé d'étudier ces deux questions et de formuler ses recommandations. Le décès de M. Hammarskjöld a causé nombre de problèmes à la Cinquième Commission: le secrétaire général, en qualité d'administrateur en chef de l'Organisation, avait collaboré étroitement avec elle et lui avait donné conseils et avis sur des questions de personnel et d'administration. Dans les circonstances, nombre de délégations s'opposaient à une décision immédiate sur le rapport du Comité des experts. La Cinquième Commission a donc décidé, sans mise aux voix, de remettre à la session suivante l'étude de la réorganisation du Secrétariat au palier supérieur, objet du rapport.

### **Répartition géographique des membres du Secrétariat**

La répartition géographique des membres du Secrétariat a fait l'objet d'un long